



## Jeunes chercheurs : une génération sacrifiée



**Les jeunes chercheurs, doctorants et docteurs récents, représentent les forces vives des laboratoires: ils assurent 50% de la production scientifique française.  
Vous pensez que l'État leur en est reconnaissant? Détrompez-vous!**

Le doctorat se fait dans des conditions inacceptables. Un doctorant fait de la recherche à plein temps pendant 3 à 4 ans dans un laboratoire et, contrairement aux étudiants de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle, il ne passe plus d'examens mais en fait souvent passer en tant qu'enseignant. Pourtant :

- ▶ Pas de salaire pour la majorité des jeunes chercheurs, en dépit d'une activité professionnelle à plein temps ;
- ▶ Un traitement de travailleur « au noir » pour ceux qui sont payés par des bourses d'associations caritatives (ARC, Ligue contre le cancer, AFM) dépourvues de cotisations sociales ;
- ▶ Un salaire payé 40 euros au-dessus du SMIC 39h pour les rares allocataires du ministère de la recherche, avec un niveau d'études allant de bac+6 à bac+8 !

Après le doctorat, c'est au choix: une précarité certaine, le chômage, une reconversion obligatoire... Et la retraite à 70 ans.

---

### Quelles sont les perspectives dans la recherche publique ?

- ▶ Les réformes en cours prévoient un recrutement sur des emplois PRECAIRES en CDD malgré 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, qui inclut souvent une ou plusieurs expériences à l'étranger.

### Quelles sont les perspectives dans le privé ?

- ▶ Le secteur privé aime recruter jeune, et les recruteurs ne sont plus intéressés par des cursus fleuves. Le doctorat est mal connu, et les employeurs préfèrent embaucher des ingénieurs dont le parcours est plus simple à comprendre.
- ▶ Sans perspective d'emploi scientifique stable en France, c'est toute une génération de jeunes chercheurs hautement qualifiés qui n'a pas d'autre futur que de s'expatrier hors de France pour continuer à faire de la recherche.

### La retraite à 70 ans, c'est possible ?

- ▶ Cotisez à partir de 28 ans seulement, entre doctorat et post-docs non-rémunérés ou payés sans cotisations sociales : c'est fréquent. Avec 42 ans de cotisations, vous arriverez pile à 70 ans! Et c'est une moyenne !

---

## JEUNES CHERCHEURS : ARRETONS LE GACHIS SCIENTIFIQUE, SOCIAL ET HUMAIN !

---

- ▶ Reconnaissons la vraie valeur du travail de recherche de tous les jeunes chercheurs et donnons leur une rémunération décente et des cotisations sociales indispensables.
- ▶ Permettons aux jeunes docteurs longuement formés de mettre leur savoir et leur expérience au service de la société française :
  - en leur donnant de vrais emplois en CDI dans la recherche publique ;
  - en leur ouvrant les perspectives de la haute fonction publique ;
  - en facilitant leur passage vers le privé sur la base de la reconnaissance réelle de leur diplôme de doctorat dans les conventions collectives.

---

*Ne pas jeter sur la voie publique*

---

